

## PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DU CONTRÔLE, DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES ET DES AFFAIRES EUROPEENNES

Annecy, le 23 mars 2010

Bureau des Contrôles de Légalité et Budgétaire

Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie

à

Affaire suivie par: Mme Sévrine Jacquet-Viallet et Melle

Karine Ferlin

Tel: 04.50.33.60.94 ou 04.50.33.64.12 Fax du service: 04.50.33.64.75

Mel: collectivites-locales@haute-savoie.pref.gouv.fr

Monsieur le Président du Conseil Général

Mesdames et Messieurs les Maires du Département

Mesdames et Messieurs les Présidents des Etablissements

publics de coopération intercommunale

Monsieur le Président du Service Départemental d'Incendie

et de Secours

Monsieur le Président de Haute-Savoie Habitat

Monsieur le Président du Centre de Gestion

Monsieur le Président de la Régie Départementale

d'Assistance

Monsieur le Président de la Régie de Gestion des Données

des Pays de Savoie

Monsieur le Président de l'Office Départementale d'Action

Culturelle

Monsieur le Président du Centre Informatique et

Technologies de l'Information et de la Communication de la

Haute-Savoie

Monsieur le Président du CITIA

En communication à:

MM Les Sous-Préfets d'arrondissement

M. le Trésorier Payeur Général

## CIRCULAIRE n°2010 -20

Cette circulaire peut être consultée sur le site internet : <a href="www.haute-savoie.pref.gouv.fr">www.haute-savoie.pref.gouv.fr</a> à la rubrique "collectivités locales et affaires européennes" puis "circulaires préfectorales"

Objet : Réception en Préfecture et Sous-Préfectures des documents budgétaires des collectivités

territoriales et de leurs établissements publics.

**P.J.**: 1

La présente circulaire a pour objet d'informer les collectivités locales du Département de la Haute-Savoie du changement des modalités de dépôt en Préfecture et Sous-Préfectures des documents budgétaires.

Depuis de nombreuses années, les documents budgétaires des collectivités sont transmis dans les services de la Préfecture ou des Sous-Préfectures en un seul exemplaire accompagné d'un bordereau d'envoi, lui-même transmis en double exemplaire.

Ce bordereau de dépôt des documents budgétaires, valant accusé de réception, vous était retourné après visa du service du contrôle budgétaire de la Préfecture ou des Sous-Préfectures.

Dans le cadre d'une nouvelle organisation du service, et par souci d'une simplification administrative, celui-ci vous sera désormais adressé <u>par retour de courrier</u> dès sa réception ou son dépôt en Préfecture ou Sous-Préfectures, revêtu du cachet « Arrivée ».

Vous trouverez ci-joint le nouveau modèle de bordereau simplifié, à utiliser désormais lors de l'envoi de documents budgétaires en Préfecture ou Sous-Préfectures.

Concernant l'envoi des délibérations afférentes aux documents budgétaires, je tiens à vous rappeler les points suivants:

- les délibérations accompagneront, de préférence, les documents budgétaires auxquelles elles se réfèrent, lors du même envoi;
- en revanche, les délibérations ne doivent pas être incluses dans le document budgétaire luimême afin que le cachet de réception figure également sur celles-ci;
- si votre collectivité a opté pour la télétransmission de ses délibérations, le renvoi sous format papier de celles-ci est contraire à la convention. Cela évite ainsi les doublons pouvant entrainer des confusions dans la date de réception en Préfecture ou Sous-Préfectures.

Vous en souhaitant bonne réception, mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Préfet, Le Secrétaire Général

signé

Jean-François RAFFY

## BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT ACCUSE DE RECEPTION Transmission en double exemplaire à la Préfecture de la Haute-Savoie – DCRCL-AE – 1er Bureau

COLLECTIVITE						DATE DE l (cadre réservé a	их			
DATE D'ENVOI				_		services préfecto	oraux)			
		PIECES TRANSMISES par la collectivité OBSERVATIONS								
Nature des pièces	PRINCIPAL	CCAS							Cadre réservé aux services du contrôle budgétaire	
▶ Budget primitif										
>Compte administratif										
*Compte de gestion (Doc à joindre obligatoirement avec le CA)										
*Budget supplémentaire										
			Signature et				cachet de la collectivité:			